

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : **Comprendre
l'environnement économique**

Crédit : *Joëlle Bonenfant
Jean Lacroix*

Notion : Les agents économiques

Tandis que le professeur achète un livre, l'agriculteur demande un prêt à sa banque, l'étudiant paie ses droits d'inscription à l'université, le retraité vend ses actions. Chacune de ces personnes effectue un acte économique différent et joue un rôle dans le grand monde de l'économie.

Tous les individus d'une société participent à la vie économique : ce sont les **agents économiques**. Tous ces agents prennent des décisions et réalisent des opérations économiques les mettant en relation les uns avec les autres : ils exercent une activité, perçoivent des revenus, dépensent, accumulent du capital, prêtent, empruntent ...

Les agents ont plusieurs fonctions dans la vie économique : un même agent peut à la fois produire et consommer. Mais, pour simplifier, on peut associer à chaque agent une fonction économique principale :

- ceux qui produisent : **fonction de production.**
- ceux qui consomment : **fonction de consommation.**
- ceux qui redistribuent les revenus : **fonction de répartition.**

On regroupe ces agents économiques en tenant compte de leur activité principale pour les classer en cinq principaux secteurs, appelés **secteurs institutionnels** :

- **Les entreprises**
- **Les ménages**
- **Les administrations**
- **Les institutions de crédit**
- **Le reste du monde**

1. Les entreprises.

Entreprises publiques ou privées, elles utilisent des hommes, du matériel, des matières premières afin de produire des biens ou des services en vue de satisfaire des besoins.

Les activités des producteurs sont classées en 3 secteurs (décrits par Colin Clark) : le **secteur primaire** (agriculture, pêche, extraction de minerais), le **secteur secondaire** (les industries en général: industries de transformation, industrie chimique, etc.) et le **secteur tertiaire** (commerce, artisanat, services, transport).

Certains économistes évoquent aussi l'existence d'un **secteur quaternaire**. Ce nouveau secteur, appelé aussi **nouvelle économie**, regroupe l'ensemble des activités de service liées à la gestion et la

diffusion de l'information : les autoroutes de l'information, les banques de données, l'Internet, le multimédia...

D'autres appliquent la dénomination de **secteur quaternaire** au secteur d'activités non concurrentiel, actuellement en plein développement. Après le secteur primaire : les produits du sol, le secteur secondaire : la production industrielle, et le secteur tertiaire : les services publics ou privés, vient s'ajouter aujourd'hui le secteur quaternaire qui concerne les productions sociales et écologiques. Ou si l'on préfère « **l'économie solidaire** », destinée à compenser la dure déshumanisation de l'économie de marché et qui se distingue par son but non lucratif.

2. Les ménages.

On regroupe sous le terme « **ménages** » l'ensemble des individus partageant le même domicile et dont l'activité est essentiellement la consommation : célibataires, familles, collectivités (casernes, hospices...).

Les ménages jouent un double rôle dans l'économie :

- ils fournissent le travail et, en échange, perçoivent un salaire.
- ils consomment des biens et services et, en contrepartie, donnent ce que l'on nomme "**la dépense des ménages**" et qui est en fait le prix des biens et services.

Les consommateurs sont classés en un nombre de catégories socio-professionnelles présentant chacune une certaine homogénéité sociale :

- les agriculteurs exploitants.
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprises.
- les cadres et professions intellectuelles supérieures.
- les professions intermédiaires.
- les employés.
- les ouvriers.
- les retraités.
- autres personnes sans activité professionnelle.

3. Les administrations.

Ce sont les institutions et organisations qui rendent des services sans rechercher de profit ou qui agissent sur la répartition des richesses.

On distingue :

- Les **administrations publiques**, regroupant l'État, les Collectivités locales, la Sécurité Sociale, qui produisent des **services non marchands** destinés à la collectivité ou redistribuent des revenus, et dont le financement est assuré par la collectivité.
- Les **administrations privées**, qui regroupent l'Eglise, les syndicats, les associations, les partis politiques, qui produisent des services destinés à leurs membres, sans but lucratif, et dont le financement est effectué par l'intermédiaire des cotisations versées par les membres et de subventions.

4. Les institutions financières.

Ce sont essentiellement les banques, les caisses d'épargne, la Banque de France et les autres établissements de crédit.

Elles produisent des services financiers qui consistent à assurer l'émission de moyens de paiement, de placement, de financement et à collecter l'épargne des autres agents.
Elles assurent le financement de l'économie.

5. Le Reste du monde.

Le reste du monde, appelé encore "l'Extérieur", est une expression économique qui désigne l'ensemble des acteurs étrangers qui effectuent des échanges avec les acteurs économiques nationaux.
Il s'agit d'un acteur fictif qui permet de mettre en évidence l'existence d'échanges de biens et de services avec l'étranger.